

Le 17 mai 2023

Madame, Monsieur

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Société se tiendra **le 3 juin 2023 à 11 heures**, à la CITE ALLENDE salle Audiovisuelle 2, rue Colbert à Lorient, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Choix de la valeur de l'action de la Société OnCIMè
- Élection des nouveaux membres du Comité de Gestion
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont joints à la présente :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des projets de résolutions.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre un mandat à un autre associé ou à un tiers,
- soit adresser à la Société un mandat sans indication de mandataire,
- soit voter en ligne ; un lien vous sera transmis pour de vous puissiez voter en ligne.

Conformément aux dispositions statutaires, la Société prendra en considération les transferts de propriété de titres intervenant pendant ce délai de deux jours s'ils lui sont notifiés au plus tard la veille de l'assemblée, à quinze heures, heure de Paris.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président
Jean-Luc DANET